

Diplôme reconnu par l'Etat
(renouvellement au JO du 15/09/2021)

En partenariat avec « SupdesRH » Paris
L'école de Référence RH
www.supdesrh.com

Déroulement de la formation :

La formation se déroule sur une période de 10 mois de Septembre à Juin

Elle peut s'effectuer :

- Soit en alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

Ces contrats peuvent démarrer avant la formation. Les contrats sont pris en charge par les OPCO.

- En formation initiale (statut étudiant)

Frais de scolarité : 4 800€ dont :

- L'acompte à l'inscription de 1 200€
- Le solde : 3 600€ payable en 8 mensualités de 450€ de septembre 2022 à juin 2023

Obtention du diplôme reconnu par l'Etat : « Chargé(e) des Ressources Humaines »

Il se fait tout au long de la formation par la voie :

- du contrôle continu
- de partiels en janvier et en juin
- de la rédaction et de la soutenance d'un projet tutoré
- d'une évaluation des missions accomplies en entreprise
- de la certification Voltaire

Contact :

Ludivine FERRAND

03.88.22.65.08 / 06.01.01.63.67

info@isrh-formation.fr